



M. le Ministre : nous, infirmières, ne sommes pas des « Kleenex » !

Jamais avare de mots, vous vous êtes engagés lors de votre discours d'investiture à « *prendre soin de celles et ceux qui prennent soin de nous lorsque nous en avons besoin* ». Jamais avare de symbole, vous ressortez des cartons une médaille « *de l'engagement* » pour les soignants, et vous nous promettez un hommage pour le 14 Juillet.

Pour autant, votre politique se résume pour nous, les 120 000 infirmières et infirmiers libéraux, à un sempiternel refrain : « *Paroles, paroles* »... Car au-delà de vos verbiages et de cette médaille... Rien. Encore rien. Et toujours rien. Votre mépris envers nous est tel que vous avez d'ailleurs transformé ce 8 mai, jour de célébration nationale, en jour de honte et de mensonge en empêchant coûte que coûte la moindre avancée pour notre profession. Vous, Ministre de la République et médecin de surcroît, avez trompé les députés en déclarant qu'une prescription médicale par téléphone suffisait à la réalisation d'un acte par un infirmier... Est-ce bien responsable... ou signe d'une méconnaissance totale de notre système de santé ? Dans tous les cas... Quelle honte !

Mensonge, Mépris, Dédain : mais comment osez-vous, Monsieur le Ministre, traiter ainsi les infirmières et infirmiers libéraux ?

Comment pouvez-vous leur refuser de déclencher, en toute autonomie, les tests de dépistage Covid-19... alors que vous l'accordez à 6500 fonctionnaires de l'Assurance Maladie qui n'ont aucune formation médicale ou paramédicale ? Pourquoi ne pas avoir intégré davantage les infirmiers libéraux dans ce dépistage, comme l'avait pourtant promis le Premier Ministre ?

De quel droit considérez-vous les 120 000 infirmières et infirmiers libéraux comme des « Kleenex » ? Car c'est bien ce qui se passe : vous pensez à nous lorsque cela vous arrange, pour reprendre du service dans les Ehpad pendant la crise Covid-19 par exemple, mais ensuite ? En serons-nous éjectés comme ce fut le cas voici quelques années ?

Et pourquoi ne jamais prendre en compte l'avis des 120 000 infirmières et infirmiers libéraux ? Pourquoi nous demander des contributions puisque vous ne les prenez jamais en compte ? Comme pour vos prédécesseurs, nous sommes, à vos yeux, invisibles. Inexistants. Preuve en est donnée depuis des années des conditions d'élaboration des stratégies issues du Ministère : sur la vaccination, le grand âge, les soins palliatifs, le suivi des patients chroniques... Systématiquement, les médecins sont là, invités et consultés. Mais aucune réelle concertation avec les infirmières et infirmiers libéraux. Ne sommes-nous donc que des professionnels de santé de 2nde zone, ne méritant aucune écoute ?

Pourtant, pendant cette crise du Covid-19, nous, infirmières et infirmiers libéraux, avons su garder le cap. Sachant recourir au système D pour nous équiper, n'hésitant pas à nous réorganiser, nous avons, nous aussi, pris en charge des patients Covid+. Sans oublier nos patients chroniques habituels. Sans laisser tomber nos patients âgés dépendants. Bref, comme l'ont souligné les députés, en restant les « *derniers professionnels de santé à maintenir le lien avec le domicile pendant la crise sanitaire* ».

Pourtant, aujourd'hui, nous ne recevons de vous, NOTRE Ministre de tutelle que Tromperie, Mépris et Dédain. Encore. Et toujours ! Et ne vous retranchez pas derrière votre arrivée récente au Ministère : nous avons bien pris soin de vous informer de la réalité de notre profession depuis longtemps. En tant que député d'abord, puis conseiller santé du candidat Macron, puis rapporteur des Projets de Loi de Financement de la Sécurité Sociale...

Oui ! Pendant tout ce temps, nous vous avons expliqué qui nous étions : des spécialistes du soin, membres à part entière des équipes de soins primaires, responsables de nos actes, chefs d'entreprise, dotés de compétences, d'une déontologie et d'un savoir-faire uniques. Oui ! Nous vous avons appris que nous sommes les professionnels de santé les plus proches de la population française, intervenant auprès de 4,4 millions de patients par jour, à 90% à leur domicile et que nous étions, seuls, soumis à une continuité des soins 24h/24h et 7j/7j. Oui ! Nous vous avons démontré combien il serait important pour le système de santé que l'on nous intègre dans le 1^{er} recours, ou que l'on reconnaisse le statut d'infirmier-référent...

Nous, infirmières et infirmiers libéraux sommes aujourd'hui révoltés et écœurés du manque de courage politique et de l'hypocrisie qui sont les vôtres. Avec nos collègues hospitaliers, nous n'avons cessé d'être là pour les Français, à poursuivre les prises en charge pendant l'une des crises sanitaires les plus graves de notre histoire. Et que proposez-vous ? Une médaille ! Et non ! Ce n'est pas, non plus, la création du métier d'Infirmière en Pratique Avancée qui fera évoluer notre métier : cette nouvelle profession ne concernera, au final, que 7200 infirmières, et vous le savez bien ! Alors arrêtez de relayer cette contrevérité si chère à Mme Buzyn !

Lors de votre investiture, Monsieur le Ministre, nous avons salué votre engagement à prendre soin de nous. Vu votre passé d'aide-soignant, nous avons émis l'espoir que vos intentions ne se résument pas au seul « *tout-médecin* ». Voilà... en moins de 3 mois - c'est un record ! - vous nous avez démontré que le beau discours du 18 février n'était que parole en l'air.

Par cette lettre que nous prendrons soin de diffuser très largement, nous, les 120 000 infirmières et infirmiers libéraux, et au-delà, les 600 000 infirmiers de France, ne vous remercions donc pas. Pour autant, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en nos salutations aussi sincères que notre colère est grande...



Paris, le 15 mai 2020
Catherine Kirnidis, Présidente Nationale Sniil
(06.70.79.56.96)